



Monsieur François BONNEAU
Président
Conseil régional du Centre-Val
de Loire
9 rue Saint-Pierre Lentin
45000 Orléans

Orléans, le 28 avril 2025,

Objet : Session plénière du 30 avril 2025 du Conseil régional Centre-Val de Loire

Monsieur le Président,

Ce 30 avril, vous avez fait le choix de remplacer une session plénière du Conseil régional par un événement commun avec le CESER Centre-Val de Loire.

Notre groupe ainsi que les députés qui en sont membres n'ont eu de cesse de défendre le rôle essentiel des CESER dans les débats démocratiques régionaux. Nous nous faisons d'ailleurs régulièrement les relais lors de nos sessions plénières de la très grande qualité et richesse des avis du CESER sur les rapports soumis à l'ordre du jour de notre assemblée et de son rôle essentiel dans l'évaluation des politiques publiques régionales.

Cependant, notre groupe regrette le message démocratique véhiculé par ce choix de remplacer une session par un événement qui semble plutôt relever d'un exercice de communication sans lendemain. Une fois de plus, les élus régionaux ne seront pas amenés à débattre et à voter sur des textes relevant des compétences strictes de notre Région.

Sans notre intervention et la demande de création d'une mission d'évaluation sur le service public de transport ferroviaire régional, il n'y aurait pas eu de fait de session plénière du Conseil régional Centre-Val de Loire ce 30 avril.

Sur les deux thèmes retenus pour le débat avec le CESER, vous choisissiez l'alimentation. Si notre groupe est convaincu de l'importance d'une alimentation saine et locale, nous souhaitons rappeler que deux sessions plénières du conseil régional ont été interrompues en 2024 par des manifestations d'agriculteurs demandant plus de considération, et des réponses concrètes à leurs inquiétudes. Au premier rang desquelles se trouvent le maintien de leur activité avec des revenus décents, et l'enjeu de la transmission de leur activité. Ils posent aussi légitimement la question de l'application par notre Région de la Loi EGALIM.

Sur le thème de la santé, vous mobilisez 77 élus régionaux et 100 représentants du CESER pour « débattre » d'un courrier que vous avez d'ores et déjà adressé au Premier ministre. N'aurait-il pas été plus conforme à l'exigence démocratique que ce texte, ainsi que les propositions qu'il contient, soient coconstruits, débattus, puis soumis au vote en session plénière du Conseil régional, avec sollicitation préalable de l'avis du CESER ? Les récentes avancées sur l'accès aux soins dans notre région ont toutes été le fruit de propositions et actions transpartisanes, comme le CHU d'Orléans. Votre majorité se fait régulièrement le chantre de la "démocratie permanente". Faire vivre la démocratie implique de respecter les élus régionaux, porteurs de la légitimité du suffrage universel direct.

Pendant que vous réduisez nos sessions, d'autres Régions décident d'agir pour leurs territoires dans un contexte national et international si mouvementé. La Région Grand Est vient de voter un partenariat renforcé avec le ministère des Armées pour soutenir son industrie de défense, mais aussi un dispositif de soutien à l'aménagement d'aires de covoiturage, une stratégie régionale de décarbonation des industries ou encore une feuille de route emploi et compétences avec les campus des métiers de la transition énergétique. Si notre région ne dispose pas de campus des métiers sur la transition énergétique et ce malgré une proposition de notre groupe sur ce sujet, nous vous avons également expressément demandé lors de la session du 6 mars dernier l'organisation d'un débat sur les modalités de soutien de notre collectivité à l'industrie de défense.

La Région Pays de la Loire vient quant à elle de voter un accélérateur foncier pour faciliter l'installation d'entreprises ou encore l'expérimentation d'une unité mobile de soins dans ses départements. Sur ce dernier point, notre groupe avait d'ailleurs déposé en février 2022 un amendement visant à une création similaire dans chacun de nos départements, qui n'a encore jamais été mise en œuvre par votre majorité.

Enfin, la forme d'une telle mobilisation interroge également. La mobilisation de moyens humains et matériels sur une journée pour un simple événement de communication est-il à la hauteur des enjeux que nous rencontrons aujourd'hui ?

Face à un contexte environnemental, économique, social et international particulièrement exigeant, l'inaction n'est pas une option. Notre collectivité, forte des nombreuses compétences qui lui sont confiées, a un rôle majeur à jouer. Nous vous appelons à tenir ce rôle en veillant à respecter les élus régionaux et à faire vivre les principes du débat démocratique au sein de notre assemblée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Marc FESNEAU

Président du groupe Centre
Démocrate, Républicain et
Citoyen